



NATURA 2000

Site FR9101375 Falaises de Barjac et cause des Blanquets

Réunion du comité de pilotage
17 mars 2021, 14h, Barjac

Compte-rendu

I - Composition de l'assemblée

Présents :

BORREL Michel, OFB
CANAR Guillaume, Syndicat Mixte Lot Dourdou
COMBRET Nina, COPAGE
DELAUNAY Martin, chargé de mission Natura 2000 – Association Terres de vie en Lozère
FRAY Thibault, Comité Départemental Olympique et Sportif
MARTIN Philippe, maire de Balsièges, Communauté de communes Cœur de Lozère
MEFFRAY-DAVAL Dominique, DDT Lozère
REVERTE Christophe, Office National des Forêts
SOULIE David, adjoint de Barjac

Excusés :

BONICEL Pascale, maire d'Esclanèdes
DEBENNE Éric, Comité Départemental de Tourisme
GUERIN Cécile, ONF
IZARD Alexandre, Agence de l'eau Adour Garonne
LAMANDE Nathalie, DREAL
LAURE Stéphanie, Chambre d'Agriculture de la Lozère
MOLINES Loïc, CRPF
PROUHA Valérie, Fédération Lozère Pêche Protection Aquatique
RAYMOND André, maire de Palhers
SALENDRES Jean-Sébastien, maire de Cultures
SAINT LEGER Christian, adjoint de Barjac, Communauté de communes Cœur de Lozère
SUAU Laurent, Communauté de communes Cœur de Lozère

II - Ouverture de la séance et ordre du jour

D. SOULIE ouvre la séance en remerciant les participants et rappelle les objectifs de la réunion :

- Présentation du bilan de l'animation 2020 ;
- Programmation 2021
- Questions diverses relatives à la vie du site Natura 2000.

Les paragraphes qui suivent résument les interventions des membres du comité de pilotage (COPIL) suite à la présentation des différents points à l'ordre du jour.

III – Présentation du bilan de l'animation 2020

Contrats ni agricole ni forestier.

Un projet de plantation d'une ripisylve chez un propriétaire privé sur la commune de Barjac a été étudié mais n'a pas abouti.

Le projet de passerelle au-dessus de la source pétifiante de la *Foun del Lach* n'est plus d'actualité. Un des propriétaires n'avait pas souhaité finaliser le contrat.
D. SOULIE : La mairie travaille en ce moment sur le foncier de cette zone.

Aucun nouveau contrat Natura 2000 n'a donc été signé.

Suivis des Mesures Agro-Environnementales et Climatiques

Un suivi de l'état de conservation de parcelles engagées en MAEC a été réalisé afin d'évaluer l'impact des mesures sur ces habitats. La plupart des contrats suivis portaient sur le maintien de milieux ouverts.

L'animateur a été contacté par certains agriculteurs dans le cadre de contrôles PAC pour apporter des compléments et explications.

L'animateur s'est tenu informé de l'évolution des MAEC pour 2020, 2021 et 2022, mais les règles ne sont pas encore stabilisées.

De nouveaux contrats d'un an sont accessibles pour les agriculteurs ayant déjà contractualisé les années précédentes. Les mesures d'entretien des linéaires et d'ouverture de milieux ne seront plus ouvertes pendant cette période, tant qu'il n'est pas possible d'animer et de mettre à jour les plans de gestion.

Charte Natura 2000

Conformément à la décision du dernier COPIL, aucune promotion de la charte Natura 2000 « milieux » n'a été faite auprès des propriétaires privés.

D. MEFFRAY DAVAL : Une charte « activité » départementale est en cours de création. Le projet a été validé par la DREAL. Ce document n'a pas d'intérêt réglementaire ni financier, mais sera un outil de communication et de lien entre les structures. Ce document doit être travaillé avec les animateurs des autres sites, la DREAL et la DDT48.

Évaluation des incidences

L'animateur a été sollicité pour accompagner des structures et propriétaires privés dans la rédaction des évaluations d'incidence :

- Un suivi de la ripisylve a été réalisé lors des chantiers d'entretien des berges portés par le Syndicat Mixte Lot Dourdou.

M. BORREL : La sous-préfecture de Florac centralise les projets et manifestations qui pourraient être soumises à évaluation des incidences.

T. FRAY : Une manifestation motorisée ou non se déroulant uniquement sur une seule commune dépose uniquement un dossier en mairie.

M. BORREL : Il faudra vérifier que l'obligation de plantation d'arbres au niveau de la haie arrachée l'année dernière par un agriculteur de Barjac ait bien été respectée.

- Le chantier de suppression du seuil au niveau de Cultures s'est déroulé cette année via un appel à projets de l'agence de l'eau. L'enjeu routier a donné une grande ampleur au projet. Un reprofilage des berges en rive droite en décalant le lit du Lot a été réalisé. Les berges ont été bouturées avec des espèces du bassin du Lot et de l'Allier. Des épis rocheux protègent la berge le temps que les boutures s'enracinent. Les boutures pourront être remplacées dans les 3 premières années. Aucun suivi piscicole n'est encore prévu.

Suivi Loutre

Des indices de présence de Loutre ont été observés sur le Lot et la Ginèze.

Suivi Chiroptères

Les comptages de gîtes d'hibernation ont été réalisés par l'animateur, accompagné par des spéléologues pour l'aven du Villaret.

L'aven de Villaret n'a pas pu être visité dans sa totalité mais reste un site d'hibernation majeur pour les murins de grande taille (Petit murin et Grand murin).

Lors du suivi des gîtes de reproduction (combles, greniers, etc.), peu d'individus ont été observés, certains gîtes étant désormais fermés. Le gîte du camping de Barjac est le plus important du territoire.

Suivi de fréquentation

Seules les grottes des Blanquets et de la Montagne fendue sont régulièrement fréquentées.

G. CANAR : Il faudrait compléter les fiches de présentation des espèces et changer certaines photos pour expliquer les causes du dérangement des espèces.

Suivi orchidées

Le suivi orchidées a été réalisé sur pelouses 6210(*) de Barjac et sur le truc du Midi. On observe une variation tant sur le nombre d'espèces que sur le nombre d'individus sur les stations et les années.

M. BORREL : Il est intéressant de poursuivre ces suivis, notamment pour suivre l'évolution de l'état de conservation et en lien avec le changement climatique.

Inventaire participatif Lucane cerf-volant

Les documents d'information de cette étude ont été distribués. Plusieurs retours ont été enregistrés suite aux animations.

Suivi haies - GIEE

L'animateur a suivi l'évolution de du GIEE Vallée du Lot animé par le CIVAM.

Afin de valoriser les haies du territoire, un Concours Général Agricole sur les pratiques agroécologie – agroforesterie sera organisé par le COPAGE et les communautés de communes Cœur de Lozère et Aubrac Lot Causse Tarn. Un jury formé d'un agronome, d'un forestier et d'un écologue visitera les parcelles présentées par les candidats en septembre. Les animateurs des 3 sites Natura 2000 concernés communiqueront dès que le règlement sera validé.

Lettre d'information

La lettre d'information du site est en cours de finalisation et sera distribuée directement dans les mairies. Libre à chaque commune de distribuer cette lettre en même temps que le bulletin municipal.

Animations - sensibilisation

Le contexte sanitaire n'a pas permis la réalisation d'animation scolaire au printemps 2020.

Animations terrain :

- Une animation a été réalisée avec les élèves de licence GENA de l'Institut Agro de Florac sur la mise en place des contrats Natura 2000, suivi d'une visite de parcelle. Une partie de cette animation se réalise conjointement avec l'animation du site Natura 2000 Valdonnez.
- Deux animations ont été réalisées sous terre avec les élèves de la section *Karst* du lycée Peytavin à Mende sur les chauves-souris.
- Des accompagnateurs spéléologues ont demandé à avoir un document de sensibilisation aux chauves-souris cavernicoles. Ce document pourrait se réfléchir avec les autres sites à chauves-souris de Lozère.
- Deux animations sur l'inventaire Lucane cerf-volant ont été organisées à Palhers. Les groupes étaient limités pour respecter les règles sanitaires.
- Une soirée Chauves-souris a été animée à Barjac.
- Trois sorties sur les orchidées sauvages ont été organisées (une à Grèzes et deux à Barjac).

Il pourrait être intéressant de réaliser une plaquette des orchidées du territoire.

Le projet de panneaux géologiques porté par la communauté de commune Cœur de Lozère se finalise, et a mobilisé beaucoup de temps de coordination. Les panneaux devraient être installés d'ici cet été.

L'intervention de l'animateur pour le conseil municipal de Balsièges a été reporté. Il en est de même pour l'intervention pour la commune de Cultures.

La page Facebook et le site internet du site a été mis à jour régulièrement. Une part de la communication s'est faite directement sur les panneaux d'information pour limiter le nombre de participants (règles sanitaires).

Vie du réseau

Le chargé de mission a participé aux échanges (visio, mail, téléphone, etc.) liés à la gestion du site Natura 2000 et l'évolution des MAEC, avec les partenaires et les services de l'État, ainsi qu'au sein de l'association Natura 2000 Occitanie.

- **Le comité du pilotage valide le bilan de l'animation de l'année 2021.**

IV– Programme d'animation 2021

M. BARREL : Il faudrait effectuer des suivis piscicoles au niveau du seuil de Cultures, notamment pour améliorer nos connaissances sur le Chabot commun, espèce parapluie. Une piste serait d'utiliser une analyse d'ADN environnementale, qui valide la présence/absence, mais pas les densités. Une étude comme réalisée sur le Bramont il y a quelques années serait idéale.

G. CANAR : Seuls des suivis sur la physionomie du cours d'eau sont prévus. Aucun inventaire n'a été réalisé avant le chantier, hors pêche de sauvetage. Un suivi spécifique sur le Chabot commun, afin de différencier les sous-espèces (peut-être endémiques) serait intéressant, à voir avec la fédération de pêche, qui souhaiterait faire une étude génétique.

D. SOULIE : Les collègues sont intéressés pour des animations plus pointues sur les matières SVT-biologie, physique-musique et en géographie, qui pourraient être en lien avec Natura 2000. Une plaquette a été réalisée.

David SOULIE
Président du COPIL